

AUDIT, OUTIL D'ASSURANCE DE LA MAÎTRISE D'UNE ORGANISATION

AUDIT, OUTIL DE D'ASSURANCE DE LA MAITRISE D'UNE ORGANISATION

UNE ORGANISATION est toute structure créée à dessein et qui s'est fixé des objectifs à atteindre au moyen des ressources diverses ; humaine , matérielle technique et surtout financière .

Pour mener à bien ses actions , elle établit une échelle de responsabilité suivant les spécificités.

Et donc tous les efforts convergent vers un seul et unique but connu de tous les membres du sommet à la base .

AUDIT , OUTIL D'ASSURANCE DE LA MAITRISE D'UNE ORGANISATION

Chaque responsable est tenu de rendre compte de sa contribution dans la marche vers l' objectif fixé par rapport aux indicateurs de performances choisis

d'avance et de commun accord avec la hiérarchie .

Une organisation peut donc être le gouvernement centrale , l'assemblée parlementaire , une Eglise , une école , un projet , une entreprise de production , une ONGD , une équipe de football, un parti politique La liste n'est pas exhaustive .

Les points communs : ressources humaines, matériels ,financière et une échelle de responsabilité et une réglementation (modus vivendi).

AUDIT, OUTIL D'ASSURANCE DE LA MAITRISE DE L'ORGANISATION

INTRODUCTION

Chaque fois , l' organisation doit s' arrêter pour faire le point de sa marche ; pour se rendre compte si elle est bien sur la trajectoire tracée . Sinon d'apporter des améliorations sans lesquelles elle risque d' aller à la dérive .

Ce n' est pas n'importe comment qu' elle doit procéder afin d'éviter l' arbitraire . C'est à l'aide des outils appropriés possédant des règles éprouvées et avec objectivité; parmi ces outils nous avons <<l'AUDIT >> l'objet de nos échanges avec vous .

I. AUDIT : DEFINITIONS

- L'AUDIT est un processus ou une démarche systématique , indépendante et documenté permettant de recueillir des informations pour déterminer dans quelle mesure les éléments du système cible satisfont aux exigences REFERENTIELS du domaine concerné . Il s'attache notamment à détecter les ANOMALIES(dysfonctionnement) et les RISQUES dans les organismes et secteurs d'activités qu' il examine .
- A retenir : 1. REFERENTIELS ; 2. RISQUES
3. ANOMALIES

AUDIT : DEDINITIONS

- DEUX TYPES D'AUDIT :

1. AUDIT INTERNE

L'AUDIT INTERNE , appelé aussi << AUDIT DE PREMIERE PARTIE >> sont ceux réalisés par ou au nom de l' organisation elle-même pour des raisons internes ;est une activité indépendante et objective qui donne à une organisation une assurance sur le degré de maîtrise de ses opérations , lui apporte ses conseils pour les améliorer et contribue à créer de la valeur ajouté . Il aide cette organisation à atteindre ses objectifs en évaluant , par approche systématique et méthodique , ses processus de management des risques de contrôle et de gouvernement d' entreprise et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité .

NB : LES 'AUDITS INTERNES peuvent constituer la base d'une AUTO- DECLARATION de la conformité .

ROLES DE L'AUDIT INTERNE

- apprécier le contrôle interne ;
- conseiller l' organisation ;
- évaluer le gouvernement de l' organisation

1.AUDIT INTERNE

OBJECTIFS POURSUIVIS

- promouvoir les règles d'éthique
- garantir une gestion efficace des performances assortie d' une obligation de rendre compte ;
- bien communiquer les informations sur les risques et les contrôles ;
- et fournir une information adéquate au Conseil , aux auditeurs .

NB: le rôle de l'auditeur n'est pas de faire des choses , mais de regarder
Comment les choses sont faites

AUDIT : DEFINITIONS

2. AUDIT EXTERNE

- Les AUDITS EXTERNES par contre comprennent ce que l'appelle << AUDITS DE SECONDE OU TIERCE PARTIE >> .
- Les audits de tierce partie sont réalisés par les organismes indépendants , càd par les membres de la communauté ; les clients , ceux ayant intérêt dans l'organisation .
- De tels organismes , généralement accrédités , fournissent l'enregistrement ou la certification de conformité à des exigences relative aux systèmes de management de la sécurité de l' information .

AUDIT : DEFINITION

3. CARACTERISTIQUES DE L' AUDIT.

- Un AUDIT de qualité doit s' approcher des objectifs ci-après :
- -déterminer la conformité des éléments du système de gestion , la qualité aux exigences spécifiques ;
- -déterminer l'aptitude du système de gestion de la qualité mis en œuvre , à atteindre les objectifs spécifiques ;
- - donner à l'audité la possibilité d'améliorer son système et son efficacité .

II. LES PREALABLES D'UNE MISSION D'AUDIT

II.1 NOTIONS DE BASE

II.1LE PROCESSUS

- Un PROCESSUS est un ensemble d'activités reliées entre elles par des flux d'informations (ou de matière) significatifs et qui se combinent pour fournir un produit ou un service .
- Ou encore ; un ensemble d'activités corrélées ou interactives qui transforment les éléments d'entrée en éléments de sortie

Ex : la rédaction d'un rapport financier comporte les activités ci-après

- journalisation des opérations de recettes et de dépenses
- imputation des dépenses
- regroupement des dépenses par nature
- construction de la balance
- présentation de solde des différents comptes bancaires et sous comptes caisse .

II. LES PREALABLES D'UNE MISSION D'AUDIT

II.2 NOTIONS DE BASE .

- OBJECTIFS D'UN PROCESSUS

- former et informer (communication interne)
- prévenir et maîtriser les risques ;
- améliorer l'organisation du travail ;
- certification d'un système de qualité .

NB:- la démarche d' audit a l'ambition de vérifier que les processus sont CONNUS des acteurs impliqués dans la gestion de service concerné , COMPRIS et APPLIQUES .

-amélioration des processus se rapproche alors d' un système d'amélioration continue de la qualité .

II. LES PREALABLES D'UNE MISSION D'AUDIT

II.1 LES NOTIONS DE BASE

- II.1.1 LE PROCESSUS (démarche d'amélioration)

IDENTIFICATION DES
DYSFOCTIONNEMENTS

RECHERCHE DES
CAUSES

ANTICIPATION DES
CONSEQUENCES

RECHERCHE DES
SOLUTIONS

NATURES DE DYSFONCTIONNEMENT

- délais de transmission
- redondance
- cloisonnement de service
- zone hors responsable
- goulot d'étranglement .

II. PREALABLES D'UNE MISSION D'AUDIT

II.1.LES NOTIONS DE BASE

II.1.2 LA PROCEDURE

Il ne faut pas confondre PROCESSUS à la PROCEDURE

La PROCEDURE n' est pas un ensemble d' activités liées entre elles mais plutôt << UNE DESCRIPTION ECRITE D'UN ENCHAINEMENT ORGANISE D'ACTIVITES OU DE TACHES NORMALISEES >> .

La PROCEDURE a pour but de faire respecter des règles et d' obtenir un résultat prévu à partir de faits déclenchants identifiés dans un contexte maîtrisé .

Contrairement à un processus , la procédure va jusqu'à préciser :

- les acteurs ;
- l'information échangée ;
- le support de transmission ;
- les délais .

II. LES PREALABLES D'UNE MISSION D'AUDIT

II.1.2 LES NOTIONS DE BASE

II.1.2 LA PROCEDURE

EXEMPLE : la loi sur les marchés publics

1. ACTEUR : -autorité contractant

- candidat ou soumissionnaire

- Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics

- Autorité de Régulation des Marchés Publics

2. INFORMATIONS ECHANGEES:

- préférences de l'autorité contractante ;

- la nouvelles technologie dans le domaine du marché ;

- le devis des travaux à exécuter

LES PREALABLES D'UNE MISSION D'AUDIT

II. 1.2 LES NOTIONS DE BASE

II.1.2 LA PROCEDURE

EXEMPLE : LE RECUEIL DE TEXTES SUR LES MARCHES
PUBLICS

3.LE SUPPORT DE TRANSMISSION

- le Plan de Passation des Marchée
- le dossier d'appel d'offre
- le dossier de soumission
- le rapport d' attribution

4. LES DELAIS :

- le délai de dépôt de dossier
- le délai d'exécution des travaux
- le délai de requête d' annulation de la procédure pour non respect de la réglementation .

II. LES PREALABLES D'UNE MISSION D'AUDIT

II.1. NOTIONS DE BASE

II.1.3 LE RISQUE

Par définition << UN RISQUE >> est tout événement potentiel entraînant la non atteinte des objectifs .

Il peut être de nature endogène ou exogène à une organisation ; qui peut empêcher la réalisation de ses missions et de ses obligations , menacer la soutenabilité de son financement ou apporter atteinte à son patrimoine

Dans un risque il y a conjonction de trois éléments :



II. LES PREALABLES D'UNE MISSION D'AUDIT

II.1 LES NOTIONS DE BASE

II.1.3 LE RISQUE

La prise de risque est inhérente à toute entité ,publique ou privée, qui a une activité notamment financière . Si le risque n'est pas correctement géré et maîtrisé il peut affecter la capacité à atteindre les objectifs .

Ainsi la gestion du risque est donc une << ARDENTE OBLIGATION >> qui s'impose à toute entité et constitue un véritable levier de management car elle est facteur de connaissances, de cohérence et de participation . Elle est un des outils privilégiés de pilotage et d'aide à la décision .

NB: LE RISQUE ZERO N'EXISTE PAS

II. LES PREALABLES D'UNE MISSION D'AUDIT

II.1 LES NOTIONS DE BASE

II.1.3 LE RISQUE

DEUX TYPES DE RISQUE

1° RISQUES INHERENTS

Un risque inhérent est un risque lié à l'environnement de l'entité ou à la nature de ses activités (risques d'erreurs significatives pour des raisons indépendantes au système de contrôle).

**UN RISQUE INHERENTS DOIT ÊTRE MAITRISE
MAIS NE PEUT JAMAIS ÊTRE SUPPRIME**

2° RISQUES DE CONTROLE

Un risque de contrôle est un risque lié à un **DYSFONCTIONNEMENT** du dispositif de système de contrôle, soit que sa conception est inopérante, soit que sa mise en oeuvre est lacunaire.

UN RISQUE DE CONTRÔLE DOIT ETRE MAITRISE.

II.PREALABLES D'UNE MISSION D'AUDIT

II.1 LES NOTIONS DE BASE

II.1.3. LE RISQUE

NATURE ET TRAITEMENT DES RISQUES DE CONTRÔLE

1°)EXEMPLES DE RISQUES :

- le risque de régularité - le risque de méthode - le risque de fiabilité - le risque de délais - le risque de soutenabilité -le risque de stratégie- le risque d'imputation .

2°) TRAITEMENT DES RISQUES

Les risques doivent être hiérarchisés avant leur traitement respectif .

La combinaison entre la PROBABILITE DE SURVENANCE et le NIVEAU D'IMPACT détermine le risque qu'il convient de couvrir en premier lieu . Il s'agit donc d'un risque à fort impact et ayant une probabilité élevée de se réaliser .

II. LES PREALABLES D'UNE MISSION D'AUDIT

II.1 LES NOTIONS DE BASE

II.1.3 LA NATURE DE RISQUE

EXEMPLE :

- saisie erronée des imputations comptables ;
- paiement des frais de mission sans vérification au préalable de l'ordre de mission ;
- émission de billets de voyage sans bon de commande ;
- référentiel de contrôle interne non mis à jour dans les services ;
- sous évaluation du coût initial des projets ;
- commande passée sans rattachement à un marché .

III.CONTROLE INTERNE =PISTE D'AUDIT

III.1 CONCEPT ET DEFINITIONS

III.1.1 CONCEPT

Le terme de << CONTROLE >> est à prendre

- non au sens de << CONTRÔLE >> , càd conformité aux règles ;
- ni au sens d'<< ANALYSE >> , comme contrôle de gestion
- mais au sens de << MAITRISE DES RISQUES >> .

Le contrôle interne (CI) repose sur une DEMARCHE PERMANENTE ET INTERACTIVE dans le sens où , pour maîtriser les risques , il doit être constamment adapté aux évolutions de l' environnement de travail , qu'elles soient normatives , informatiques , organisationnelles

III.CONTRÔLE INTERNE = PISTE D'AUDIT

III.1 CONCEPT ET DEFINITIONS

III.1.2 DEFINITIONS

PREMIERE DEFINITION

Le contrôle interne est l' ensemble des dispositifs choisis par l'encadrement et mis en oeuvre par les responsables de tout niveau pour maîtriser le fonctionnement de leurs activités . Ces dispositifs sont destinés à fournir une ASSURANCE RAISONNABLE quant à la réalisation des objectifs de l'organisation et des managers responsables.

DEUXIEME DEFINITION

Le contrôle interne est l'ensemble des moyens (quels qu'ils soient) utilisés par la gestion elle-même (interne) pour s'assurer de la MAÎTRISE (control) de fonctionnement en vue de réaliser ses objectifs: MAÎTRISE DE LA GESTION .

III. LE CONTRÔLE INTERNE = PISTE D'AUDIT

III. 2. LES OBJECTIFS DE CONTRÔLE INTERNE

III.2.1 LES OBJECTIFS

NB: le contrôle interne est un ensemble de de mesure à vocation principalement comptable destinées à assurer :

- la sécurité des actifs ;
- la qualité et la régularité des informations (financières , comptable);
- le respect des directives , lois et règlements s'appliquant à l' organisation ;
- l' optimisation des ressources et la performance des activités ;
- la conformité des décisions et des actions et des actions de gestion avec la politique générale et les objectifs attribués aux différents services .

III. LE CONTRÔLE INTERNE = PISTE D'AUDIT

LES OBJECTIFS DE CONTRÔLE INTERNE

III.2.1. LES OBJECTIFS

- la protection des actifs corporels (bâtiments , mobiliers , stocks de matières et des produits , etc.....)
- la préservation des avoirs et des expertises (ressources humaines , brevets licences ,etc.....)
- la sécurisation des circuits financiers et fiabilité, traçabilité et disponibilité de l' information) ex : règlement financier .

III.LE CONTRÔLE INTERNE = PISTE D'AUDIT

III.2.2 LES MOYENS DE CONTRÔLE INTERNE

III.2.2 LES MOYENS DE CONTRÔLE INTERNE

- les procédures (et documents écrits de travail)
- le système (informatique):pour la trésorerie ; ex : une caisse enregistreuse ;
- les contrôles eux - mêmes : contrôle ex ante ou ex post ;

Ex :1°) nous avons au sénat une commission de validation de PLAN DE TRESORERIE (un contrôle ex ante).

Cette commission est instituée par la plénière , organe suprême de du Sénat . Elle a pour rôle de vérifier avant paiement , toutes les dépenses proposées dans le cadre de la dotation mensuelle de fonctionnement .

III. LE CONTRÔLE INTERNE = PISTE D'AUDIT

III.2.3 LES CRITERES DE QUALITE COMPTABLE ET BUDGETAIRE

LES SIX (6) CRITERES DE QUALITE COMPTABLE ET BUDGETAIRE

- CRITERE 1 : LA REGULARITE
- CRITERE 2 : L'EXACTITUDE
- CRITERE 3 : L'EXHAUSTIVITE
- CRITERE 4 : L'IMPUTATION
- CRITERE 5 : LE RATTACHEMENT
- CRITERE 6 : LA SINCERITE

III. LE CONTRÔLE INTERNE = PISTE D'AUDIT

III.2.3 ORGANISATION DE CONTRÔLE INTERNE

III.2.3 ORGANISATION DE CONTRÔLE INTERNE

1°) L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL

SA PORTEE :

- une vue consolidée par processus du << QUI FAIT QUOI ET A QUEL MOMENT >>
- une identification de toutes les TACHES relevant d'un processus ;
- une identification des PRINCIPAUX ACTEURS et leur articulation à chaque étape du processus ;
- garantir la continuité du service en toute circonstance (titulaire et suppléant)
- l'identification claire des RESPONSABILITES dans la mise en œuvre des processus
- la formalisation des séparation de fonctions pour un CONTRÔLE MUTUEL;
- l'identification des acteurs chargés de la SUPERVISION

IV. UNE DEMARCHE D'AUDIT

IV.1 CONTENU

IV.1.1 LE CONTENU D'UNE MISSION D'AUDIT

Nous venons de passer en revue des notions essentielles qui vont nous permettre de mener une mission d'AUDIT .

NB: UNE DEMARCHE D'AUDIT EST UNE DEMARCHE BASEE SUR LA MAÎTRISE DES RISQUES DANS UNE ORGANISATION .

Le rôle de l'AUDIT (interne) se caractérise par une action dans trois (3) domaines :

- 1°) information sur la bonne application des principes ;
- 2°) amélioration de la maîtrise des risques ;
- 3°) évaluation du contrôle interne

IV.1. LE CONTENU D'UNE MISSION D'AUDIT

IV.1.1 INFORMATION SUR LA BONNE APPLICATION DES PRINCIPES DE GOUVERNANCE

Cette information est basée sur << LE MANAGEMENT DES RISQUES >> comme nous l'avons dit ci-haut .

Elle concerne les quatre(4) aspects suivant :

- promouvoir des règles d'éthiques et des valeurs appropriées au sein de l'organisation ;
- garantir une gestion efficace des performances de l' organisation assortie d'une obligation de rendre compte ;
- communiquer aux services concernés les informations relatives aux risques et aux contrôles
- fournir une information adéquate au conseil , aux auditeurs internes et externes et au management et assurer coordination de leurs activités

Nous disons en un mot que la démarche d'audit consiste à la VERIFICATION du contrôle interne .

IV.1 LE CONTENU D'UNE MISSION D'AUDIT

IV.1.2 AMELIORATION DE LA MAITRISE DES RISQUES

-Nous avons dit plus haut que le RISQUE ZERO N'EXISTE PAS .

La démarche d'audit ne peut améliorer la maîtrise des risque en décelant les risques non couverts ou mal couverts et par une analyse de la cause , recommander les mesures à prendre pour une meilleure maîtrise.

- La définition de la politique de management des risques c-a-d une définition précise des limites de l'acceptation du risque et de la tolérance aux risques .

- une identification précise des risques inhérents à chaque activité ;

-une évaluation des risques fournis par les spécialistes de l'entreprise . Elle est soit quantitative , semi-quantitative ou encore qualitative (à déterminer).

IV.1 LE CONTENU D'UNE MISSION D'AUDIT

IV.1.3 EVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE

C'est donner une photographie sur la façon dont les risques sont maîtrisés au sein de l'organisation . Du même coup , c'est mettre en évidence les points faibles susceptible de nuire à la réalisation des objectifs .

Identifier est le préalable obligatoire à améliorer tandis qu'améliorer est un pas de plus vers la bonne gouvernance .

En tant que PISTE D'AUDIT le contrôle interne est une source précieuse d'information pour l'audit (interne).

En définitive , l'évaluation par l'audit (interne) constitue la véritable plus-value en matière de gouvernance .

IV.2 RAPPORT D'UNE MISSION D'AUDIT

- NB: le rapport d'une mission d'audit se rédige en étroite collaboration avec les principaux acteurs de l'organisation audité .

Ce rapport est destiné au premier plan à ces acteurs .

Il comprend trois parties :

- 1°) LES POINTS FORTS de l'organisation ou de service audité;
- 2°) LES FAIBLESSES de l'organisation ou de service audité ;
- 3°) LES RECOMMANDATIONS pour l'amélioration des faiblesses .

Contrairement à ce que d'aucuns peuvent penser , une mission d'audit n'a pas un caractère REPRESSIF mais plutôt de CONSEIL pour organisation, destiné à l'aider à améliorer la MAITRISE DES RISQUES .

NOUS VOUS REMERCIONS POUR VOTRE ATTENTION